

Objectifs

- **Pour le parrain :**
Aider un jeune,
Le soutenir dans ses démarches de recherche d'emploi,
Lui transmettre sa propre expérience,
Lui présenter et / ou conseiller des professionnels,
Réaliser une action citoyenne.
- **Pour le jeune :**
Bénéficier de l'expérience et du réseau d'un professionnel, afin de mieux appréhender le monde du travail. Être encouragé dans ses démarches pour accéder à un emploi.

Moyens

- **Une mise en relation** par les référents Mission Locale lors d'une rencontre permettant de formaliser les objectifs et les modalités de l'accompagnement.
- **Un contact régulier** avec le jeune (minimum 2 rdv dont le 1^{er} pour signer la charte avec la mission locale) étalés sur une durée de **6 semaines à 6 mois** maximum.
- **Un référent Mission Locale** disponible pour faire le point, répondre aux questions, ou, si nécessaire, mobiliser des services complémentaires pour le jeune.
- **Des échanges** avec d'autres parrains du réseau de la Mission Locale.

Avantages

- **Le jeune** bénéficie du regard d'un professionnel qui, par son engagement et son soutien, le valorise et développe sa confiance.
- **Le parrain** s'engage bénévolement auprès d'un jeune de son territoire et contribue à la concrétisation de son projet professionnel.

**La Mission Locale,
votre partenaire
privilegié**

Rapprochement des jeunes et des entreprises

- **Connaissance des jeunes et de leur projet**

Accompagnement sur toute la durée de la période

- **Disponibilité et réactivité de nos équipes**

Contactez-nous au : 07. 57 . 09 . 80 . 02

pierre.rihet@mlpaysretz.com